

## **SOMMAIRE**

Préambule, **page 3**

En montage, **page 5**

Finitions dans la salle de montage et mixage, **page 8**

Toute la mémoire du film, **page 11**

Transmission et apprentissage, **page 11**



# De la nécessité du monteur adjoint et de l'assistant monteur adjoint

## Préambule

Le *Manifeste 01* publié par Les Monteurs Associés en avril 2002<sup>1</sup> avait tout dit sur le sujet (nous en reprenons ici quelques extraits). Mais comme le poste de monteur adjoint est de plus en plus contesté par les directeurs de production et de postproduction, il nous semble important de préciser et d'actualiser son rôle et les tâches qui lui sont confiées.

Les constantes évolutions technologiques des formats numériques nécessitent de la part de l'équipe montage d'inventer, pour chaque film, une chaîne de fabrication spécifique. Le chef monteur a besoin de l'assistant pour élaborer celle-ci.

Choisi par le chef monteur, le monteur adjoint (appelé aussi assistant monteur), doit être présent aux côtés de celui-ci à la réunion de préproduction. Il intervient sur les choix techniques qui sont faits et s'assure de la cohérence des chaînes image et son qui sont mises en place. Il teste l'ensemble de la chaîne image et son afin d'anticiper les éventuels problèmes techniques. Il s'assure ainsi de la bonne marche de la fabrication du film.

---

<sup>1</sup> Disponible au téléchargement sur le site [www.monteursassocies.com](http://www.monteursassocies.com) à la rubrique Publications

## *Un film, une équipe montage*

Sans assistant, un monteur cumule les deux fonctions, ce qui n'est rentable pour personne : dépense d'argent (il est parfois payé pour passer la matinée au téléphone), d'énergie (on s'use à tout faire) et de temps (mal employé), ce qui a forcément des conséquences sur la qualité du travail et du film. Un chef monteur ne peut et ne doit pas avoir en tête les préoccupations du monteur adjoint, sinon le montage est menacé dans sa dimension artistique.

Le monteur adjoint décharge le chef monteur de tous les rapports de l'équipe avec « le monde extérieur », laissant ainsi le chef monteur et le réalisateur se consacrer pleinement au montage. Sous la responsabilité du chef monteur, il prend part à la gestion du planning (projections, échéances, rendez-vous,...) qu'il tient à jour.

Le monteur adjoint demeure le pivot de toute la postproduction ; il est l'interface entre le tournage, le montage, le laboratoire, les effets spéciaux, le montage parole, la détection, l'enregistrement des post-synchros et des bruitages, le montage son, le mixage. Il assure le lien entre toutes ces étapes et fabrique les éléments nécessaires au travail de chacun.

Par son regard particulier (relation plus distanciée au film que le monteur et le réalisateur) et averti (par sa formation : il a l'œil exercé, connaît les rushes, a le même langage que le monteur), le monteur adjoint enrichit le dialogue, sur et autour du film, entre le metteur en scène et le monteur.

## En montage

Le monteur adjoint travaille aux côtés du chef monteur : il doit donc avoir, tout comme le chef monteur, un poste de travail à sa disposition, et travailler aux mêmes horaires que lui.

Première étape du montage, la création du Projet et les bons réglages de celui-ci (*Project Settings*) relève de la responsabilité du monteur adjoint ; ces réglages conditionnent l'entrée des rushes et les sorties du montage.

A la réception des rushes le monteur adjoint classe les différents rapports (image, son, scripte) qu'il annote si besoin est. Il s'assure que les rushes livrés sont complets et correctement identifiés en recoupant les informations délivrées par les différents rapports et le plan de travail.

Les problèmes techniques à l'image (rayure ou voile en argentique, défaut numérique en numérique) ou au son qui ont une répercussion sur la suite de la fabrication sont détectés par le monteur adjoint. Il assure tout au long du montage le suivi des réfections et fabrique les éléments nécessaires à la prise en charge par l'assurance de la production.

La synchronisation des rushes est assurée de façon optimale par le monteur adjoint, qui s'assure tout au long de la postproduction de la bonne synchronisation de l'image et du son.

Les DVD des rushes synchrones classés et triés, destinés à la production et au plateau, sont fabriqués par le monteur adjoint. Il rédige éventuellement un rapport synchro dans lequel il consi-

gne pour chaque journée de tournage les problèmes détectés. Il nomme les plans, fait suivre les indications des rapports image et son dans les chutiers enrichis de ses propres observations techniques. Il prépare les rushes par séquences et la présentation des chutiers à la convenance du chef monteur. Il transmet au chef monteur ses observations. Le chef monteur peut lui demander de prémonter des séquences.

Lorsque le volume des rushes est important ou que le tournage en numérique entraîne des manipulations complexes (sécurisation des données originales, transcodage, importation des fichiers images et des métadonnées nécessaires à la conformation du montage), la présence d'un assistant monteur adjoint (ex-stagiaire) est indispensable. Il est placé sous l'autorité du monteur adjoint qui assure sa formation. Un troisième poste de travail est alors mis à sa disposition.

Dans le cas de tournage en numérique (HD, 2K, 4K) l'assistant met en place, en accord avec le chef opérateur et l'étalonneur du film, des LUTs d'étalonnage sur le système de montage.

Le séquençier après tournage ainsi que le tableau de suivi des séquences (tournées/numérisées/synchronisées/montées) sont établis par le monteur adjoint.

Les éléments images et sons extérieurs au tournage (archives, extraits image et/ou son, documents photographiques, musiques, etc.) sont gérés par le monteur adjoint qui assure leur suivi.

A la demande du chef monteur l'assistant affine le montage son pendant le montage : il monte les bouchages nécessaires, établit les

niveaux sonores, recherche et monte des ambiances et effets provisoires pour le confort des projections, propose des doubles et des sons seuls.

Pour les projections en cours de montage, il prend connaissance auprès du projectionniste des standards techniques de la salle de projection, fabrique les sorties sur bande ou les mixdowns, et effectue les tests et réglages nécessaires (conformité de cadre, niveaux sonores, rendu de l'image). Pendant la projection, il exerce sa vigilance sur les problèmes techniques image et son.

Les sorties sur DVD du montage pour la production sont fabriquées et vérifiées par l'assistant.

A la demande du chef monteur, les maquettes des génériques début et fin sont fabriquées par le monteur adjoint.

Le monteur adjoint repère les trucages, fabrique les maquettes des effets et sort les éléments ainsi que les listes de montage (Cut Lists, EDL) nécessaires aux effets spéciaux. Il réintègre les maquettes fabriquées par les effets spéciaux dans le montage et gère les allers-retours successifs entre le montage et les effets spéciaux, au fur et à mesure de l'avancement du montage.

Le monteur adjoint gère l'import de musiques additionnelles avec les personnes concernées et leur fournit un séquenceur et un synopsis. S'il y a un compositeur de musique originale, il fabrique pour celui-ci les sorties du film en cours de montage. Il importe et référence dans le système de montage les musiques qui sont livrées au montage. Il fabrique un tableau spécifique des séquences pour visualiser la présence des musiques.

Le monteur adjoint est l'interlocuteur privilégié auprès de l'équipe de montage son pour la transmission des informations et des éléments nécessaires à la bonne marche du montage son. Le monteur adjoint prépare les chutiers Ambiances et Sons Seuls pour le montage son. Il fabrique les exports nécessaires à la conformation de ces chutiers. Il transmet les rapports son au montage son et au montage parole ainsi que les chutiers son imprimés. En vue de l'enregistrement des bruitages, il prend note des désirs du réalisateur, du monteur et du monteur son.

Lorsque le distributeur du film intervient pendant le montage, le monteur adjoint fabrique les éléments (export de photogrammes, séquences montées,...) nécessaires à la promotion du film (bande annonce, « trailers », etc.).

## **Finitions dans la salle de montage et mixage**

Le monteur adjoint fabrique les sorties image destinées au laboratoire (sorties sur bande, exports QuickTime, exports de fichiers image ou mixdowns, avec incrustation des codes et informations utiles). Il prépare, établit et vérifie l'ensemble des Cut Lists et EDL nécessaires à la conformation. Il met en page et imprime les Cut Lists et EDL, agrémentées de toutes remarques utiles au laboratoire afin de faciliter les opérations de conformation.

Le monteur adjoint fabrique les sorties image (sur bande, QuickTime, AAF,...) pour le montage parole, le montage son, le compositeur de la musique, l'enregistrement des postsynchos et des bruits. Il fabrique les sorties son (Audio mixdown, OMF,...) pour le montage parole, le montage son, le compositeur de la musique, l'enregistrement des postsynchos et des bruits. Il cale les ambiances

pour l'enregistrement des postsynchos et des bruits afin de faciliter le travail d'écoute de l'ingénieur du son.

La diversité des éléments à fournir et leurs spécificités techniques nécessite des temps de fabrication et de sortie incompressibles, ainsi que suivi et concentration.

Dans le cas d'une prise de son multipiste, le monteur adjoint fabrique les exports pour la conformation. A cette fin, il prépare le montage en vue de l'export : il s'assure de la bonne organisation des pistes, remonte les sons synchrones en regard des doubles ou des fausses synchos montés. Il détecte les éléments qui ne sont pas conformables et exporte ceux-ci à part. Il passe le relais au monteur parole sur le plan technique. Le chef monteur peut ensuite accompagner le monteur parole de ses remarques et s'assurer de la bonne lecture du montage sur le plan artistique.

Le monteur adjoint réalise le relevé des dialogues sur le système de montage en vue de la détection des postsynchos. Il fournit éventuellement à chaque comédien les textes qu'ils auront à postsynchroniser.

Il teste la projection image (conformité de cadre, rendu de l'image) des auditoriums d'enregistrement et de mixage.

Il prépare la détection en auditorium à laquelle il assiste avec le réalisateur, le chef monteur, le monteur son et le monteur parole. A l'enregistrement des bruitages il nomme les sons sur la machine d'enregistrement et établit les feuilles de mixage. Il répond aux éventuelles interrogations du bruiteur et de l'ingénieur du son sur

le montage. Il veille à ce que les demandes du réalisateur et de l'équipe montage soient bien prises en compte.

Une fois les effets spéciaux validés il les réintègre dans les copies de travail qui circulent (montage son, parole, bruitage, postsynchro, mixage).

Le monteur adjoint gère l'insertion du logo distributeur (image et son) en tête du film.

Il fabrique les sorties image et son destinées à la production des bandes annonces.

Le chef monteur peut lui demander de rassembler les plans susceptibles de composer les bonus DVD.

Il relève les durées et emplacements des musiques montées qu'il transmet au montage son.

La conformation image (film ou numérique) effectuée par le laboratoire doit être vérifiée par l'équipe montage à l'aide du système de montage en comparant de façon systématique l'image conformée et le montage, plan par plan.

En mixage, le monteur adjoint effectue le suivi des dialogues en notant les éventuels retraits, modifications ou ajouts, pour mettre au point le relevé des dialogues final. Il contrôle si nécessaire les durées des musiques mixées.

Tout au long des finitions, le monteur adjoint gère les conséquences et répercussions des éventuelles modifications image sur toute la chaîne image et son. Il établit les Change Lists et fabrique les nouvelles sorties image et son nécessaires à chacun des postes concernés, suivant l'avancement du film. Il fait suivre ces modifications au laboratoire et si besoin, aux effets spéciaux, et il vérifie leur conformation.

## **Toute la mémoire du film**

Le monteur adjoint a avant tout une mémoire du montage très précieuse pour le chef monteur, l'équipe de montage son, le réalisateur et le directeur de postproduction.

Il est nécessaire de maintenir sur toute la durée du montage et des finitions les mêmes collaborateurs pour la cohérence de la fabrication du film. Le monteur adjoint et son assistant assurent la continuité des différentes étapes du montage. Cette mémoire vivante est indispensable pour assurer les finitions du film dans les meilleures conditions tant au niveau de la qualité (du film, des conditions de travail) qu'au niveau financier.

C'est donc dans l'intérêt de tous (réalisateur, chef monteur, producteur...) qu'une telle structure d'équipe de montage doit être considérée comme normale et non exceptionnelle.

## **Transmission et apprentissage**

La salle de montage est le lieu idéal de la transmission et de l'apprentissage du métier de monteur. Le chef monteur transmet son

savoir et son expérience au monteur adjoint, qui à son tour forme l'assistant monteur adjoint au métier de monteur adjoint.

Le monteur adjoint apprend au quotidien, aux côtés du chef monteur, son futur métier de chef monteur, non seulement dans ses dimensions techniques et artistiques, mais aussi dans ses dimensions humaines et relationnelles (rapports avec le réalisateur, avec la production, avec les collaborateurs techniques et artistiques du film). Il acquiert ainsi la culture d'un métier.

Que les tâches qui sont normalement confiées au monteur adjoint soient abandonnées à des prestataires et celui-ci disparaîtra de la salle de montage. Et s'il disparaît de la salle de montage, qui seront les chefs monteurs de demain ?